

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### ***Réponse de l'AFSNB à "La génération oubliée" par le SIINB***

Le 15 October 2020 –

Bien que ce rapport appelle à une réforme des soins de longue durée, il se concentre principalement sur les foyers de soins. L'AFSNB partage avec ce rapport certains points de plaidoyer, tels que l'augmentation des heures de soins, les initiatives de recrutement et de rétention, et le fait que les besoins en soins des résidents ont augmentés au cours des deux dernières décennies. Nous sommes favorables à l'amélioration du système, mais nous croyons fermement que les améliorations doivent être fondées sur des données probantes.

En faisant la révision de cet ouvrage et de ses résultats, il y a un certain nombre de conclusions inquiétantes qui sont basées sur des informations provenant d'autres provinces ou des États-Unis, qui sont fusionnées à des sections de rapports antérieurs pour parvenir à diverses conclusions sur les foyers de soins au N.-B. Voici les faits :

- Tous les foyers de soins du Nouveau-Brunswick sont des sociétés privées, et non pas une seule organisation.
- Les foyers de soins du Nouveau-Brunswick ont le ratio d'infirmières immatriculées le plus élevé au Canada.
- Les échelles salariales des foyers de soins sont égales à celles du secteur hospitalier.
- Les foyers de soins sont hautement réglementés par le gouvernement, qui effectue des inspections régulières et des actes de surveillance.
- Les foyers de soins ont participé à une initiative pluriannuelle visant à mettre en place le système d'information le plus avancé au Canada en matière d'évaluation des résidents, avec toutes les données communiquées à l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). Ce travail est maintenant terminé, et le premier téléchargement de données de tous les foyers du N.-B. se fait actuellement à l'ICIS.
- Un travail important a été accompli en matière de recrutement et de rétention du personnel depuis le sondage de 2017 sur les besoins en recrutement dans les foyers de soins. L'AFSNB dispose d'une stratégie pluriannuelle complète pour le recrutement dans les foyers de soins et elle travaille en étroite collaboration avec le gouvernement et les syndicats sur sa mise en œuvre.

Le rapport ne souligne pas le rôle de leadership de l'infirmière immatriculée dans les foyers de soins. Son rôle est très important dans tous les foyers. Les foyers de soins du N.-B. n'ont pas connu d'éclosion de COVID 19 au cours des huit derniers mois, et le leadership clinique des infirmières immatriculées a été un facteur important à cet égard.

Les résidents sont au centre de tout ce que font les foyers et les employés et ceux-ci se sont donnés à 100 % pour s'assurer que les résidents sont en sécurité et bien soignés. Il est tout simplement injuste de suggérer le contraire, surtout lorsqu'il n'y a aucune preuve que les résidents et le personnel vivent et travaillent dans des situations profondément troublantes. Il est regrettable que la publication de ce

rapport ait été faite à un moment où la direction et le personnel des foyers de soins font un travail extraordinaire au milieu d'une situation sans précédent telle qu'une pandémie. Toute personne vivant et travaillant dans un établissement de soins de longue durée devrait se sentir soutenue en ce moment.

Nous ne suggérons pas qu'il n'y a pas de travail à faire. Il y en a, et nous devons toujours nous efforcer de nous améliorer, mais les résidents reçoivent des soins sûrs et les foyers prennent toutes les mesures possibles pour leur assurer une qualité de vie. Les familles qui ont des inquiétudes suite à ce rapport sont encouragées à contacter les directions des foyers de soins, le Développement social ou l'AFSNB pour en discuter plus en détails.

**Demande de renseignements des médias :**

Jodi Hall

506.460-6262

[jhall@nbanh.com](mailto:jhall@nbanh.com)